



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le 12 novembre 2012, à 19 h 30, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Parents (10)	Steve Bernier (président)	Présent
	Julie Diotte (vice-présidente)	Présente
	Martin Lebeau	Présent
	André Hamel	Présent
	France Ayotte	Présente
	Hélène Kabis	Présente
	Chantal Gemme	Présente
	Nathalie Lortie	Présente
	Marie-Josée Fiset	Présente
	Louise Thibault	Présente
Organisme extérieur (1)	Dominique Bertrand	Absente
Direction d'école(1)	Chantal Labelle	Présente
Personnel enseignant (3)	Richard Bisson	Absent
	Vacant	-
	Vacant	-
Personnel professionnel (1)	Marjolaine Farmer	Présente
Personnel de soutien (1)	Stéphanie Falardeau	Absente
Parent substitut		
Responsable du comité (1)	Hélène Gladu	Présente
	Représentant de la direction générale	
Secrétaire	Nicole Laflamme	Présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 30, monsieur Steve Bernier constate le quorum et ouvre l'assemblée.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 04 2012-11-12

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Kabis, appuyée par monsieur André Hamel d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.1 Tour de table
2. Élection à la présidence et à la vice-présidence
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2012
4. Liste des membres du Comité CSEHDAA 2012-2013
5. Suivis
6. Parole au public
7. Parole au représentant au Comité de parents
8. Planification annuelle

CONSULTATION

9. Scolarisation des élèves résidant dans la ville de Contrecoeur qui fréquenteront une classe de l'ordre d'enseignement secondaire en 2013-2014

DÉCISION

10. Règles de régie interne

INFORMATION

11. Mandat du Comité
12. Parole au public
13. Correspondance
14. Questions diverses
15. Prochaine rencontre – 10 décembre 2012
16. Levée de la séance

1.1 TOUR DE TABLE

Successivement, les personnes se présentent.

2. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE

Madame Hélène Gladu procède à l'élection de la présidente et de la vice-présidente.

Les modalités suivantes sont proposées et acceptées par les membres du comité pour les élections :

- Pour chacun des postes, les candidatures doivent être proposées et appuyées. Un candidat peut lui-même se proposer et sa candidature sera acceptée si elle est appuyée.
- Le vote est à main levée à moins d'une demande contraire.

MISE EN CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTE

RÉSOLUTION NO 05-2012-11-12

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Hamel de suggérer monsieur Steve Bernier à la présidence.

Il n'y a aucune autre candidature.

Monsieur Bernier ayant accepté, il est élu par acclamation au poste de président.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

MISE EN CANDIDATURE À LA VICE-PRÉSIDENTE

RÉSOLUTION NO 06-2012-11-12

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Fiset, de suggérer madame Julie Diotte à la vice-présidence.

Il n'y a aucune autre candidature.

Madame Julie Diotte ayant accepté, elle est élue par acclamation au poste de vice-présidente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Bernier remercie les membres pour leur témoignage de confiance et ouvre l'assemblée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2012

RÉSOLUTION NO 07-2012-11-12

IL EST PROPOSÉ par madame France Ayotte, appuyée par monsieur André Hamel, d'adopter le procès-verbal du 17 septembre 2012.

4. LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ CSEHDAA 2012-2013

La liste des coordonnées des membres est présentée, une nouvelle version sera présentée en suivi à la prochaine rencontre.

5. SUIVIS:

5.1 Intégration des élèves HDAA du pavillon de l'école Marie-Victorin

Madame Gladu présente les projets réalisés ainsi que ceux à venir au pavillon de l'école Marie-Victorin. Elle explique qu'un Comité a été mis en place pour favoriser l'intégration.

Monsieur Hamel évoque que les projets sont difficilement réalisables, conformément à la résolution faite en juin 2012, il aimerait un suivi de celle-ci à la prochaine rencontre.

5.2 Répartition du budget

Madame Gladu explique que, durant l'année scolaire, la responsable des Ressources financières vient présenter le budget aux membres.

Monsieur Bernier aimerait avoir un tableau détaillé des dépenses qui ont été réalisées et celles à venir.

Madame Lortie suggère un volet administration qui pourrait être ajouté à l'ordre du jour.

5.3 Utilisation du montant excédentaire du budget au CCSEHDAA

Monsieur Bernier dit qu'il est ouvert aux propositions des membres face aux projets futurs tel que: assister à un colloque, l'organisation d'une conférence à l'AQUETA.

Nous ajouterons ce point en suivi à la prochaine rencontre.

5.4 Bulletin et pondération

Madame Gladu explique qu'une exemption est possible s'il y a une intervention spécifique dans le plan d'intervention d'un enfant intégré dans une classe régulière. Dans ce cas, la moyenne de la classe n'apparaît pas sur le bulletin et, à la case commentaire, il y a une mention indiquant que les exigences du programme ont été modifiées.

En ce qui concerne les classes spécialisées, elles sont exemptées, mais il est possible qu'un bulletin non modifié soit donné à certains élèves.

Les membres veulent présenter un projet de résolution au MELS concernant les bulletins uniques.

6. PAROLE AU PUBLIC

Les parents d'un enfant ayant des troubles d'apprentissages viennent parler de différents problèmes rencontrés depuis quelques années, concernant les services offerts à leur enfant. Monsieur Bernier suggère de parler avec madame Johanne Vaudry qui offre des services aux parents qui ont besoin d'un accompagnement. Par la suite, la seconde étape est le protecteur de l'élève, qui a un pouvoir décisionnel face à la demande.

7. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

Une modification a été apportée suite à l'élection du représentant au comité de parents à l'assemblée générale.

RÉSOLUTION NO 8-2012-11-12

Considérant l'article 189,2^o de la Loi sur l'instruction publique ;

Il est proposé par monsieur Steve Bernier, et appuyé à l'unanimité, que la personne qui représentera le Comité consultatif des services aux élèves HDAA au Comité de parents que le nom soit modifié pour celui de madame Julie Diotte, et que le substitut soit madame Marie-Josée Fiset.

Adopté à l'unanimité.

8. PLANIFICATION ANNUELLE

Après une consultation du document, les membres vont s'ajuster face aux consultations présentées durant l'année.

CONSULTATION

9. SCOLARISATION DES ÉLÈVES RÉSIDANT DANS LA VILLE DE CONTRECŒUR QUI FRÉQUENTERONT UNE CLASSE DE L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN 2013-2014

RÉSOLUTION NO 9-2012-11-12

Considérant;

Que l'offre de service pour les élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire Sorel-Tracy est différente de celle offerte par la Commission scolaire des Patriotes,

Considérant;

Que les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pourraient mal gérer la distance à faire entre le domicile et l'école attitrée à la Commission scolaire des Patriotes.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Bernier, et adopté unanimement, de maintenir l'entente de scolarisation actuellement en vigueur entre la Commission scolaire Sorel-Tracy, et d'offrir de la flexibilité face à nos élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, quant à leur scolarisation à la Commission scolaire Sorel-Tracy ou à la Commission scolaire des Patriotes, selon les services offerts.

DÉCISION

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Monsieur Bernier présente ce dossier.

Une discussion sur les règles de régie interne est amorcée. Les points suivants seront discutés et modifiés à la prochaine rencontre :

- 3.2.3 Représentant au Comité de parents
- Le fonctionnement de l'Assemblée générale
- 6.1.1 Convocation

INFORMATION

11. MANDAT DU COMITÉ

Néant

12. PAROLE AU PUBLIC

Néant

13. QUESTIONS DIVERSES

Néant

14. PROCHAINE RENCONTRE : 10 décembre 2012

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 10-2012-11-12

Levée de la séance à 22 H 15, il est proposé par monsieur André Hamel, appuyé par madame Nathalie Lortie, de lever la séance.

MONSIEUR STEVE BERNIER

Président

MADAME HÉLÈNE GLADU

Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718

Télécopieur : 450 441-9280

c.c. Direction générale

Président du Comité de parents